

12 juin 1920

Cour d'assises de Dinant

Fourniture à l'ennemi

La cour d'assises a rendu son verdict hier dans l'affaire Augustin Wauthier, de Graide, accusé de fournitures à l'ennemi ; ce prévenu, qui s'est enfui après avoir fourni caution, a livré des vivres en grande quantité aux Allemands.

La cour condamne Wauthier, par défaut, à 20 ans de détention extraordinaire ; elle le déclare interdit de ses droits civils et politiques.

En ce qui concerne la partie civile, la cour déclare le cautionnement versé acquis à l'Etat, et condamne en outre Wauthier à 200 000 francs de dommages – intérêts.